

Paris le 17 juillet 2020

VIGILANCE SUR LES LEÇONS A TIRER DE LA CRISE

Le CHSCT Ministériel s'est réuni le 15 juillet 2020 pour analyser la méthode de travail qui sera adoptée pour étudier les retours d'expériences (RETEX) suite à la crise sanitaire COVID-19 et présenter les notes de cadrage de la rentrée 2020 pour l'Enseignement Technique Agricole et l'Enseignement Supérieur.

L'UNSA était représentée par Martine HARNICHARD et Erwann COPPERE.

Le travail de RETEX se fera en plusieurs temps au MAA, une enquête par questionnaire destinée aux services de l'Administration centrale, des DRAAF et DAAF d'une part, et des enquêtes par questionnaires destinées aux personnels et apprenants de l'ETA et du supérieur d'autre part.

L'idée générale est de dresser un bilan sur la situation de travail à domicile que les agents ont subi comme bon nombre de français, et d'en tirer les leçons aussi bien positives que négatives.

Vos représentants au CHSCTM regrettent amèrement que les agents travaillant en DDI soient les parents pauvres du MAA et oubliés dans ce bilan de RETEX... L'impression de devenir un simple service du Ministère de l'Intérieur s'amplifie avec ce genre d'exclusion de la communauté de travail et cela est fort dommageable. Nous espérons que la secrétaire générale saura entendre cette déception et trouver une solution pour interroger ses agents aussi équitablement que tous les autres.

Information importante à destination des personnels dits « vulnérables », ou vivant avec une personne vulnérable : nous obtenons confirmation de la possibilité du maintien du dispositif propre à la déclaration d'urgence sanitaire même s'il est désormais levé. Les agents devront toutefois prendre l'attache de la médecine du travail pour accompagner leur demande de « télétravail ». Tous les collègues qui rencontreraient des difficultés sur ce sujet peuvent se rapprocher de leurs représentants UNSA locaux pour les soutenir dans leurs démarches.

Les notes de cadrage de la rentrée scolaire présentées à ce CHSCTM envisagent un scénario au regard de la situation que nous connaissons à l'instant T, tout cela pourra donc évoluer. Plusieurs fiches pratiques accompagnent les notes : elles évoluent aussi en fonction de la doctrine générale impulsée par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP). Les établissements doivent donc préparer leur rentrée selon ce scénario le plus optimiste ; si les choses devaient évoluer négativement au cours de l'été, il faudra adapter tout cela et répondre à la situation sanitaire du moment.

Pour les représentants UNSA, la reprise des principes généraux et la nécessité d'entretenir le dialogue au plus proche des acteurs de terrain pour adapter les situations semblent à ce stade pertinentes. Il faudra clarifier la question des transports scolaires qui ne dépendent pas directement des établissements mais des collectivités locales, si les déplacements par groupes - classes devaient revenir une actualité. De même, la question de tous les espaces de vie scolaire, comme les salles de permanence, doit être anticipée, car source de brassage des individus au sein des établissements.

Le port du masque devant devenir, d'après les annonces gouvernementales, bientôt la norme dans tous les espaces clos, vos représentants UNSA alertent sur les problèmes d'approvisionnements rencontrés dans certains abattoirs, qui pourraient donc s'étendre sur le territoire. Par ailleurs, la question de l'Aïd-el-kébir qui implique des conditions sanitaires particulières n'a toujours pas été anticipée malgré nos alertes, et cela est un réel problème.